

Rendez-vous manqué de la gauche et de la politique locale

Une révolution silencieuse

par **Fabien Desage et David Guéranger**, janvier 2014

On appelle intercommunalité le mécanisme institutionnel et politique par lequel plusieurs communes s'associent afin de mener des politiques publiques. Dès la fin du XIXe siècle, elle apparaît comme une solution par défaut pour des réformateurs désireux de lutter contre les prétendus effets pervers du morcellement communal (dans un pays qui compte plus de trente-six mille communes), mais qui se heurtent à la résistance efficace des maires devant tout projet de fusion.

Les structures intercommunales dites « à fiscalité propre » se développent progressivement à partir des années 1960, mais ne se généralisent qu'à partir des années 2000, sous la forme des communautés urbaines (dans les grandes métropoles), des communautés d'agglomération (dans les aires urbaines d'au moins cinquante mille habitants) et des communautés de communes (dans les territoires ruraux). Outre qu'elles prélèvent directement l'impôt, ces structures sont dotées de « blocs de compétences » obligatoires au moment de leur création. Elles sont gouvernées par une assemblée d'élus du second degré dite conseil communautaire, où chaque commune délègue un nombre de conseillers partiellement corrélé à son poids démographique.

Au 1er janvier 2013, 98,3 % des communes françaises étaient regroupées dans un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, représentant 92,1 % de la population française. Mal connue des citoyens, la coopération intercommunale est donc devenue la norme en matière d'action publique locale.

Fabien Desage et David Guéranger

Respectivement maître de conférences en science politique à l'université Lille-II, et chercheur en science politique, enseignant à l'École des Ponts. Auteurs

de La Politique confisquée. Sociologie des réformes et des institutions intercommunales, Editions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, 2011.